



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences de voyages

Question écrite n° 101422

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la levée des restrictions sur les voyages en Egypte. Il souhaiterait connaître les éléments qui l'ont poussée à cette mesure.

Texte de la réponse

Après l'entrée en fonctions du Conseil suprême des forces armées, le 11 février 2011, la situation sécuritaire a connu un quasi-retour à la normale dans la plupart des régions. Les étrangers ne faisant l'objet d'aucune menace spécifique, le ministère des affaires étrangères et européennes a estimé pouvoir progressivement assouplir ses recommandations pour les déplacements en Égypte, non sans inviter nos compatriotes à la plus grande vigilance et à se tenir à l'écart de tous les mouvements liés à la transition politique et aux tentions sociales ponctuelles. Il les a, en outre, mis en garde contre l'apparition d'une petite et moyenne délinquance, phénomène nouveau en Égypte.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101422

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1896

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8739